



Bulletin Municipal

Octobre, Novembre et Décembre 2015



Commémoration de l'Armistice de 1918

Communes de Maves, La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Mulsans, Villexanton

CÉRÉMONIE UNIQUE À MULSANS

La population est invitée à bien vouloir commémorer

l'Armistice de 1918

Le Mercredi 11 novembre 2015

10 h 45 Rassemblement devant la mairie de Mulsans,

11 h 00 Départ du défilé vers le cimetière,

Cérémonie du souvenir devant le monument aux morts,

Dépôt de gerbes,

Retour à la salle des fêtes de Mulsans pour un vin d'honneur offert par la municipalité.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Accueil du public le Mardi de 16 à 19 h

Permanence des Elus le vendredi de 18 à 19 h.

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, prendre rendez-vous au secrétariat. ☎ 02 54 87 34 73
ou mairie.mulsans@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mulsans.fr>

Fête nationale du 14 juillet 2015



Cette année, la fête du 14 juillet s'est déroulée à la Chapelle Saint Martin en Plaine et la mutualisation des moyens matériels et humains de chacune des communes a été efficace au vu du succès obtenu.



Après le défilé derrière la fanfare de la Chapelle Saint Martin en Plaine et des pompiers, les enfants ont pu participer à de nombreux jeux.

Puis vint, l'heure de la remise de médaille de vermeil à M. Gilbert OUVRIER-BUFFET pour ses 25 ans de service au sein du corps des sapeurs pompiers et la promotion de Valentin NABON au grade d'Adjudant.



Photos : Suzanne GERBERON

Fête de la Sainte Anne

Pour la deuxième fois la fête de la Sainte Anne a pu se dérouler au terrain des sports.

Après la messe célébrée par le Père PELAT, le verre de l'amitié fut très apprécié en cette période estivale.



Le repas fut de qualité et les activités sportives ont permis de faciliter la digestion :

- Tir à la corde,
- Jeux de boules,
- Lancer de ballots de paille.



Les promenades en calèche ont connu un grand succès tant chez les enfants que chez les adultes et donc un grand merci à Monsieur BARDET pour son amicale collaboration.



Le four à pizza chauffa tout l'après midi pour rassasier les plus affamés et clore cette agréable journée.

Cette cérémonie a réuni environ 145 convives dans une ambiance festive.



Photos : Richard ODE

Paul BOUILLON, Président de l'Association les Séniors de Mulsans, remercie les membres du Conseil Municipal et tous les bénévoles pour l'organisation et la préparation de cette magnifique journée.

Informations de la commune de Mulsans

Etat Civil 2015

Les naissances



Jules BEAUFILS, né le 2 février
Andréa DA CUHNA, née le 15 février
Maëlynn YVON, née le 19 avril
Tom GARRUCHET, né le 4 mai
Morgan BACCON, né le 1er juin
Aure BIEHLER, née le 18 septembre
Mathis OUCHER, né le 19 septembre

Les mariages



Ludovic BOULAND et Aurélie BOULAY
Joffrey CERDEIRA et Aurore CHIGOT
Loïc BARBEREL et Laurianne PEGUET

Les décès

Jacques JAUNET
David PELLETIER
Philippe BEAUVAIS
Jean-François PHILBERT



Assistantes maternelles

Nadège GOUGE - 45 Route de Blois ☎ 02 54 87 35 58

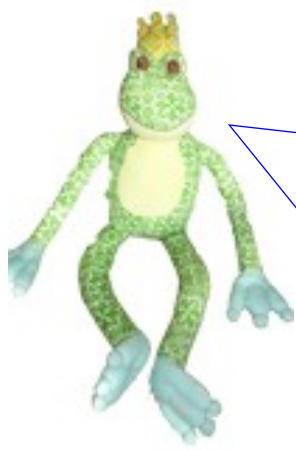
Annabelle BROUARD - 16 Chemin des Meuniers ☎ 02 54 20 20 64

Maria LECHAT - 7 Rue du Parc ☎ 06 88 13 99 58

Sylvie LE BARS - 6 Chemin du Sport ☎ 02 54 44 23 10

Matinées d'éveil à Mulsans de septembre à décembre 2015

tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des fêtes



"Bonjour, je m'appelle Lily Frog et je suis ravie de pouvoir être la nouvelle amie des enfants. Je serai présente à toutes les matinées d'éveil où ils pourront jouer avec moi, me câliner, me promener...

J'ai hâte de faire leur connaissance et de rencontrer leurs assistantes maternelles.

J'espère que vous serez nombreux à venir partager des moments sympas avec moi !"

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Jéudi 3	Jéudi 1er	Jéudi 5	Jéudi 3
Jéudi 10	Jéudi 8	Jéudi 12	Jéudi 10
Jéudi 17	Jéudi 15	Jéudi 19	Jéudi 17
Jéudi 24		Jéudi 26	



Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale à savoir la restructuration de la France Métropolitaine en 13 régions (nouvelles ou existantes).

Ce seront les dernières élections avant l'élection présidentielle de 2017.

Il s'agit d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Conditions de vote : être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et être inscrit sur les listes électorales.

Lieu bureau de vote : Salle du Conseil Municipal de la Mairie.



6 et 13
Décembre 2015

Internet - Les travaux pour l'accès au haut débit ont commencé le 14 septembre. Nous vous informerons de l'avancée des travaux.

Fusion de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne (CCBL) et de la Communauté de Communes de Beauce et Forêt (CCBF)

Les diverses réunions entre les services préfectoraux et les secrétariats de chacune des Communautés de Communes et d'un bureau d'études ont permis de prévoir la fusion dès le 1er janvier 2016.

Il s'agit de développer la collaboration intercommunautaire en adhérant au Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire et du développement de partenariat avec la Communauté de Commune du Grand Chambord.

Ceci permettra de développer la démarche de mutualisation des services afin d'anticiper les mutations territoriales en cours.

Cette fusion s'inscrira dans une démarche cohérente territoriale, économique et géographique.

La répartition des sièges de gouvernance et l'ensemble des statuts sont soumis à chaque conseil municipal qui doit délibérer (à Mulsans, le 15 septembre prochain) afin de valider le projet.



Les vidanges de fosses septiques et fosses toutes eaux

Un devis avec réduction sera adressé à chaque inscrit

Fosse septique	☐	Volume	☐
Fosse toutes eaux	☐	Volume	☐

Nom et Prénom

Adresse



.....

Bulletin réponse à retourner à la mairie avant le vendredi 9 octobre 2015

Séance du Conseil Municipal du mardi 30 juin 2015

Salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide que la caution demandée pour la réservation de la salle des fêtes de Mulsans pour l'année 2016 sera portée à 500 €.

Projet Ecole SIVOS Maves, la Chapelle Saint Martin, Mulsans, Villexanton

Le Conseil Municipal a souhaité se prononcer sur le projet des écoles et notamment émettre un avis sur le nombre de site et la localisation et a fait le choix d'un seul site à la Chapelle Saint Martin.

Parking Salle des Fêtes

Le parking de la salle des fêtes sera terminé le 1er juillet 2015. le Conseil Municipal demande que le parking soit éclairé et signalé par des panneaux. Monsieur le Maire indique que des panneaux définitifs seront posés après les travaux de voirie desservant les futurs logements sociaux de Terre de Loire Habitat.

L'abri bus

Le banc de l'abri bus sera installé pour la rentrée des classes.

Réseau Internet haut débit

Le réseau Internet haut débit sera prochainement installé. Il sera opérationnel dans le courant de l'année 2016.

L'armoire sera placée dans la cour de l'ancienne école. L'architecte des bâtiments de France sera contacté pour avis.

Radars pédagogiques

Le Conseil Général de Loir-et-Cher alloue une subvention au titre des amendes de police d'un montant de 1 633 €. La mairie est en attente du devis révisé en espérant que le montant restera à minima au même niveau que l'ancien devis, soit 9 246 € TTC.

Séance du Conseil Municipal du mardi 15 septembre 2015

Le Conseil Municipal a validé la fusion entre Communauté de Communes Beauce Ligérienne et la Communauté de Communes Beauce et Forêt.

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la taxe d'aménagement à 20 % autour du chemin rural 26 dit de Malpogne, en raison de l'importance et du nombre de constructions à édifier de ce secteur, la réalisation des réseaux d'électricité, de téléphone, d'eaux pluviales, d'éclairage public, de l'élargissement et du revêtement du chemin rural sur une longueur de 150 m en partant de la rue du cimetière.

Le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher (SIDELC).

La commune achète deux parcelles de 17 m² à Epiez en régularisation à l'élargissement du Chemin de Maves.

Le Conseil Municipal a décidé et autorise la commune à encaisser les chèques de caution lors de la location de la salle des fêtes en cas de dégradations.

Préparation et organisation du bureau de vote des élections régionales les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Cette année, le bureau de vote sera installé dans la salle du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une grande journée de mobilisation sur la baisse drastique des dotations le samedi 19 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à signer la pétition sur le Site Internet.

Le Noël des enfants de Mulsans se déroulera le dimanche 6 décembre dans la salle des fêtes. Un magicien a été retenu pour le spectacle. Les inscriptions seront distribuées courant octobre.

« Compte rendu dans son intégralité sur le site internet de Mulsans »



Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher (SIDELC)

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex
Téléphone : 02.54.55.18.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04 - contact@sidelc.com

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

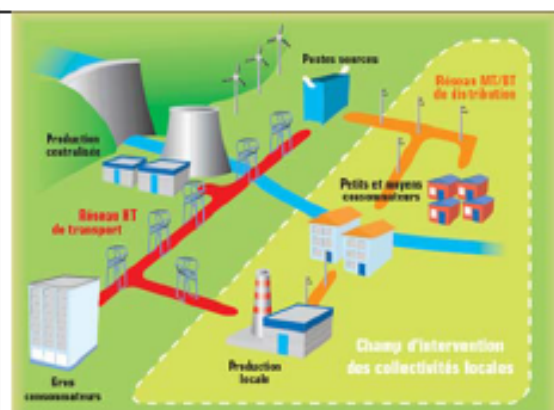
Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 291 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

Le SIDELC en quelques chiffres :

291 communes
331 656 habitants
198 678 usagers
13 539 km de réseaux basse et moyenne tension
9 194 postes de transformation

Les acteurs de la distribution d'électricité en Loir-et-Cher :

		Autorité concédante Propriétaire des réseaux SIDELC	Distributeur concessionnaire Exploitant des réseaux ERDF ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
		CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION	
	Nature et objet des travaux	Communes rurales	Communes urbaines
Extension	Extension de réseau	SIDELC	ERDF
	Extension de réseau puissance > 250 kVA ou alimentation privée HTA	ERDF	ERDF
Lotissement	Lotissement public	SIDELC	ERDF
	Lotissement privé	ERDF	ERDF
Effacement	Effacement des réseaux pour les collectivités publiques	SIDELC	SIDELC
	Effacement des réseaux pour les privés	ERDF	ERDF
Renforcement	Renforcement réseaux BT existants	SIDELC	ERDF
	Renforcement réseaux HTA existants	ERDF	ERDF
Renouvellement	Renouvellement réseaux BT et HTA existants	ERDF	ERDF
Branchement	Branchements BT	ERDF	ERDF
Mise en conformité et déplacement d'ouvrage	Mise en conformité	ERDF	ERDF
	Déplacement d'ouvrage	ERDF	ERDF



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 587 500 € TTC en 2014).



ASSAD

Mer Val de Loire

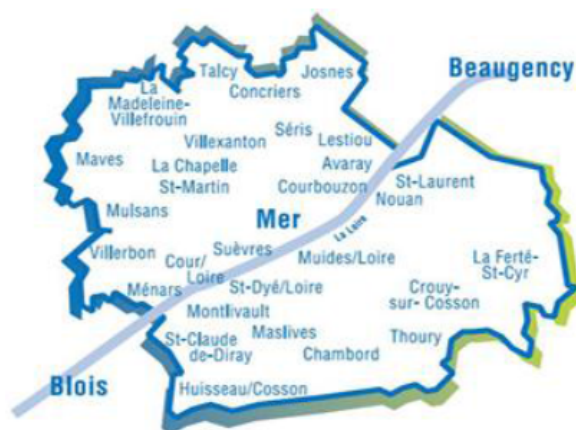
Association de soins et services à domicile depuis 1986

1. Service de soins infirmiers à domicile SSIAD

*Prise en charge à 100% sur
prescription médicale*

*Pour les personnes de + de 60 ans et
de - de 60 ans présentant un handicap
ou une maladie invalidante*

*Soins personnalisés d'hygiène et de
confort par des professionnels de
santé, diplômés, formés et encadrés
en lien avec les infirmiers libéraux
du secteur ci-dessous*



2- Service de portage de repas à domicile

« La Santé dans l'Assiette »

*Un service de portage de repas à domicile pour
toutes les personnes du secteur ci-dessus !*

Nouveau fournisseur



Choix des menus - Une Livraison chaque jour en semaine

Prix compétitif – Réduction fiscale sur le service

Collaboration permanente avec une diététicienne

ASSAD Mer Val de Loire – 32 Bis, Rue Haute d'Aulnay – 41500 MER

Tél. : 02 54 81 11 42 – Fax : 02 54 81 70 58

Email : assad.mer@wanadoo.fr – Site Internet : www.assadmervaldeloire.fr

Une équipe à l'écoute de vos besoins et de vos suggestions



PRESENCE VERTE

La téléassistance et bien plus encore

1

La téléassistance à domicile

Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur est d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.



2

Des déclencheurs spécifiques sont disponibles sans majoration de tarif (déclencheur à effleurement, à écrasement, au souffle, détecteur de chute lourde *).

* Permet un déclenchement automatique de l'alarme en cas de malaise ou de chute brutale.



5



Les détecteurs de fumée communicants

Reliés au transmetteur, une alarme automatique est envoyée à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du détecteur.

En cas de fumée avérée, un intervenant ainsi que les pompiers sont immédiatement envoyés sur place.

Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendant ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

3

Le coffre à clefs sécurisé *

Coffre à double verrouillage en alliage de zinc résistant à l'effet levier et aux intempéries, fermé par un combinaison personnalisée à 4 chiffres.

Ce coffre à clefs sécurisé permet de laisser à domicile, en toute sécurité, une seule clef disponible pour l'intégralité des intervenants. Il facilite également l'intervention des pompiers.

4

Le balisage lumineux *

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.

Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes par un allumage automatique par détection de mouvement (4 à 5m).

* Dans le cadre de la prévention, le coffre à clefs ainsi que le balisage lumineux sont disponibles pour toutes personnes y compris celles non équipées de la téléassistance.

5

La téléassistance mobile

Ce service permet de lancer un appel d'urgence, d'être géolocalisé et secouru en extérieur, partout en France métropolitaine, 24h24.

Plusieurs modèles sont proposés : Appel d'urgence seul, émetteur de perte de verticalité, GSM + appel d'urgence (seul, avec médaillon ou détecteur de chutes lourdes).

19 av de Vendôme
41000 BLOIS
02.54.44.87.26

pv41@presenceverte.fr

5 rue du 66 Régiment d'Infanterie
37000 TOURS
02.47.31.61.96
pv37@presenceverte.fr



Retrouvez-nous sur : www.presencevertetouraine.fr

Contact : Cathy DORE - 02.34.03.20.18 - dore.cathy@berry-touraine.msa.fr



Septembre 2015



Saison 2015-2016 48ème l'Echo Sportif Tennis de Table

Bonne rentrée sportive à tous.

Cette année l'ES Mulsans TT a organisé le 4 Septembre dernier, l'Assemblée Générale du Comité Départemental Tennis de Table 41 (CDTT41).

L'ESTT tient à remercier la municipalité et tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette assemblée.

Côté compétition :

Nous avons engagé une équipe en 3ème division départementale.
Première journée de Championnat le 19 Septembre 2015.

Prochaines journées :

- Samedi 3 et Mercredi 7 octobre 2015,
- Les Samedis 7, 14 et 28 novembre 2015,
- Samedi 12 décembre 2015.

Côté entraînements :

Les horaires :

- Mardi 18h30 - 19h30 : Moins de 14 ans,
- Mardi 19h30 - 21h : Compétition,
- Vendredi 19h30 - 21h : Toutes catégories.

La reprise des entraînements a eu lieu le mardi 8 septembre 2015 à 18h30 à la Salle des sports.

Si vous êtes intéressé(e)s pour pratiquer ce sport en loisir ou en compétition vous pouvez vous inscrire auprès de Tania Péguet en téléphonant au ☎ 02 54 87 35 27, de Christel Sacré ☎ 02 54 87 38 13 ou sur place.

(Pensez à apporter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table en compétition)

Côté tarifs :

Licence compétition : 72 €

Licence loisir : 25 €

+ 20 € si participation aux Critérium fédéraux (indivs)

Côté évènements :

Tournoi GENTLEMAN

Tous les ans le CDTT41 section Sport en Entreprise organise un tournoi départemental ouvert à tout public.

Cette année, il aura lieu le samedi 9 Janvier 2016 17 h 30 au Gymnase Tabarly (Blois).

Les inscriptions se prennent sur place et les bénéfices de cette journée sont reversés à une œuvre caritative de Blois.

Tournoi FIN DE SAISON + BARBECUE

La date retenue pour le tournoi Fin de Saison et Barbecue est le **Samedi 28 Mai 2016.**

L'Echo Sportif de Mulsans Tennis de Table vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Repas de Noël pour les Seniors de Mulsans

Le Samedi 12 décembre 2015 à 12 h 00



Le traditionnel repas de Noël organisé par les Seniors de Mulsans sera délocalisé, comme l'année dernière, vers le restaurant « Palais des l'Is », à Champigny en Beauce par les Mulsanais Isabelle et Sébastien Robert.

Un service de covoiturage sera mis en route, à partir du stade de Mulsans, avec rendez-vous à 11 h 30, sur place.

Une participation de 12 € sera demandée par adhérent(e) à jour de sa cotisation et les non-adhérents pourront également s'inscrire à ce déjeuner, sur la base de 30 € par convive.

Les inscriptions seront définitivement et irrémédiablement closes
le samedi 28 novembre 2015



Bulletin d'Inscription

À déposer en mairie accompagné de votre règlement, avant le samedi 28 novembre 2015

Prénom

Nom

Adresse

☎

Participera au déjeuner : ☐ Oui* ☐ Non*

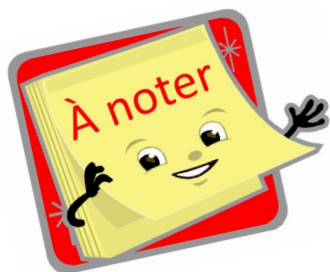
Sera accompagné(e) de personne(s), soit personne(s), en tout.

Désire être pris(e) en charge dans le cadre du covoiturage et sera accompagné(e)
de Personne(s)

Ci-joint un chèque de €, représentant repas.

- Rayer la mention inutile - Merci

Les colis de Noël seront disponibles le samedi 12 décembre de 17 à 18 h à la mairie



Elections Régionales

Les Dimanches 6 et 13 décembre 2015, bureau salle du Conseil Municipal

Arbre de Noël

Dimanche 6 décembre à 15 h 30, salle des fêtes
Les bulletins d'inscription seront dans vos boîtes aux lettres courant octobre 2015



Repas des Séniors

Samedi 12 décembre à Champigny en Beauce
Colis de Noël, samedi 12 décembre de 17 à 18 h à la mairie

Vœux du Maire

le vendredi 15 janvier 2016 Salle des fêtes de Mulsans



Association Villerbon Mulsans

PROGRAMMATION DE VOS ACTIVITES
reprise saison 2015/2016

Gym volontaire

Salle polyvalente Villerbon
Lundi 07/09/15 de 20h15 à 21h30

Coût annuel 63 euros

Country

Salle polyvalente Villerbon
Mardi 08/09/15 de 18h15 à 19h15

Coût annuel 63 euros

Danses en ligne

Salle des fêtes Mulsans
Mercredi 16/09/15 de 18h15 à 19h00

Coût annuel 80 euros

Art floral

Annexe mairie Villerbon
Samedi 12/09/15 de 10h à 12h

Coût unitaire 21 euros

Adhésion familles rurales **24 euros** par famille

La présidente Annick Verzellesi

Quelques numéros utiles

Syndicat scolaire de Maves
☎ 02 54 87 31 18

Val D'eau ☎ 02 54 81 40 84
ASTREINTE ☎ 06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi à MER
☎ 02 54 81 37 69

Le lundi de 14 h à 17 h
Le mercredi de 9 h à 12 h

Assistante sociale ☎ 02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou 112

Gendarmerie ☎ 02 54 81 41 20 ou le 17

SAMU ☎ 15

Conciliateur de Justice
Mme FONTAGNE ☎ 02 54 81 40 80

☎ 02 54 81 40 80

(prendre rendez-vous à la Mairie de Mer)

Passeport

Prendre rendez-vous à la mairie de MER
☎ 02 54 81 40 80



LOTISSEMENT COMMUNAL DE L'ANCIEN MOULIN

TERRAIN A VENDRE : 42€ le m2

Lot 1 - 506 m2

Lot 2 - 516 m2

Lot 3 - 523 m2

Lot 4 - 528 m2

Lot 5 - 761 m2

Contact : Mairie de MULSANS
02 54 87 34 73 - mairie.mulsans@wanadoo.fr



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Dès le jour de votre seizième anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement sera délivrée par la mairie ; elle est indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : BAC, permis de conduire...